

LES MODALITÉS DE LIBÉRATION DES TERRAINS ET BÂTIMENTS OCCUPÉS ILLÉGALEMENT :

COMMENT ÊTRE EFFICACE ?

Date : Jeudi 8 juillet 2021 - 9h30 à 11h00
Événement gratuit

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et au 01.45.49.48.49

PROGRAMME

- Les occupations illicites de terrains ou bâtiments peuvent retarder la réalisation d'un programme immobilier ;
- Ces occupations peuvent également engagées la responsabilité de son propriétaire ou du représentant légal d la société propriétaire en cas de sinistre ;
- Bien appréhender les procédures, c'est avoir l'assurance d'une libération des lieux plus rapide et limiter le risque de voir la responsabilité du propriétaire ou de son représentant légal retenue.

OBJECTIFS

Connaître la procédure judiciaire d'expulsion.

PUBLIC CONCERNE

- Gestionnaires de patrimoine ;
- Juristes.

INTERVENANTS



Claire-Marie Dubois-Spaenlé
Avocate associée



Aliénor de Roux
Avocate senior référent

METHODE PEDAGOGIQUE

- Exposé de l'état du droit
- Retour d'expérience
- Questions / réponses avec les participants
- Support pédagogique

METHODE D'ÉVALUATION

- Questionnaire de satisfaction

PREREQUIS

Aucun